

# BÖLLHOFF

Conditions de réparation et de maintenance  
03/2024



## 1 Domaine d'utilisation

En tant que fabricant d'appareils d'usinage dans le domaine de l'assemblage, nous offrons des prestations de réparation et de maintenance ainsi que les pièces de rechange et d'usure nécessaires. Ces prestations sont apportées au sein de nos sociétés Böllhoff locales (ci-après désignées : Böllhoff). La liste de toutes les sociétés Böllhoff est jointe en annexe. Les présentes conditions de réparation et de maintenance (ci-après désignées : conditions de réparation) sont valables pour toutes les réparations et maintenances effectuées par l'une des sociétés Böllhoff. Les présentes conditions de réparation ne sont pas applicables aux réparations effectuées par Böllhoff dans le cadre d'une relève de défaut faisant partie de la correction de vices (garantie).

Les présentes conditions de réparation sont valables pour toute commande de réparation et de maintenance placée par le donneur d'ordre chez Böllhoff, ainsi que pour toute offre de Böllhoff pour des

prestations de réparation et de maintenance, et pour tous les contrats conclus entre Böllhoff et le client pour l'exécution de telles prestations. La livraison de pièces de rechange et l'exécution de prestations d'un autre ordre sont régies par les conditions de vente de Böllhoff.

Les présentes conditions de réparation sont les seules valables. Les conditions commerciales du donneur d'ordre les contredisant ou s'en écartant sont expressément exclues de la commande de réparation et, d'une façon générale, ne sont pas applicables. Ceci vaut également dans le cas où les commandes ou d'autres documents ou d'autres courriers font mention de conditions commerciales du donneur d'ordre ou de tiers ou si référence est faite à de telles conditions.

## 2 Objet du contrat et étendue des prestations

### 2.1

Les composants / les appareils à maintenir ou à réparer doivent être marqués sans ambiguïté en tant que tels et expédiés à Böllhoff. La liste des adresses d'expédition est donnée en annexe. Si le donneur d'ordre souhaite que la réparation ait lieu sur son site ou à un autre endroit, il est de la responsabilité du donneur d'ordre de garantir le libre accès aux composants / aux appareils et de mettre à disposition les alimentations en électricité, en eau et en air comprimé. De plus, il est de la responsabilité du donneur d'ordre de garantir que les travaux de Böllhoff puisse être effectués dans un environnement sûr et conforme aux règlements ayant trait à la sécurité au travail. Dans le cas où le donneur d'ordre n'est pas en mesure de garantir ces conditions, Böllhoff se réserve le droit d'arrêter les travaux et de retirer le personnel détaché ; les coûts de déplacement aller et retour ainsi que les temps d'attente sont, même dans ce cas, à payer par le donneur d'ordre. Les temps d'attente sont à rémunérer au taux horaire plein. Ceci est également valable si les conditions précitées pour l'exécution des travaux sont établies avec un certain retard par le donneur d'ordre.

### 2.2

Dans le cadre de la commande de réparation, Böllhoff prend en charge les tâches suivantes :

- Examen visuel et évaluation des appareils / des composants. Cette mesure peut nécessiter le démontage en leurs sous-ensembles de composants / d'appareils.
- La mise à disposition des outillages et des appareils de mesure requis pour l'exécution des travaux d'évaluation et de réparation.
- L'élaboration d'un devis en tant qu'offre de prix estimative pour le remplacement des pièces et des sous-ensembles défectueux ainsi, en cas d'usure importante, que pour la maintenance des composants / des appareils.
- Après validation du devis par le client : réparation et, le cas échéant, maintenance des composants / des appareils et test fonctionnel.
- En cas d'absence de validation du client en l'espace de 6 semaines : renvoi des composants / des appareils non réparés et, le cas échéant, démontés, avec facturation d'une somme forfaitaire, indiquée dans le devis, basée sur une rémunération conforme au marché pour les prestations apportées ou, en l'absence de forfait dans le devis, d'une rémunération conforme au marché.
- L'emballage des composants / des appareils pour la livraison au client, si celui-ci souhaite qu'ils lui soient retournés, le client supportant dans ce cas les frais de l'expédition de retour ainsi que le risque du transport.

## 3 Exécution de la réparation

### 3.1

La durée de la réparation dépend du degré de défektivité déterminée au cours de l'examen et de l'étendue nécessaire des réparations qui en découlent et, le cas échéant, de l'approvisionnement des pièces de rechange requises. C'est pourquoi il est impossible d'indiquer à l'avance une durée de réparation ou des délais de livraison contractuels. Toutefois, après examen du matériel à réparer, Böllhoff fournira au donneur d'ordre une estimation de la durée prévisible des travaux de réparation. Il s'agit uniquement d'une estimation approximative à laquelle aucun délai de livraison ni aucune date de fin d'exécution de la réparation ne sont liés, sauf si les parties se sont expressément entendues, par écrit, sur une date. En l'absence de mise en demeure spéciale de la part du donneur d'ordre, Böllhoff n'est pas considéré comme étant en défaut, même si une date fixe est définie pour la livraison ou la réparation ou si elle peut être déterminée par le calendrier.

### 3.2

Si, pour des raisons qui lui sont étrangères, Böllhoff ne peut pas tenir les délais de livraison ou de réparation, Böllhoff en informera immédiatement le donneur d'ordre et lui indiquera la nouvelle date probable de livraison ou de réparation. Si l'exécution de réparations est retardée par des obstacles impossibles à prévoir au moment de la passation de commande et en-dehors du domaine d'influence de Böllhoff (par exemple un conflit social, en particulier une grève et un lockout, une défaillance opérationnelle, des difficultés d'approvisionnement, un retard de transport, une absence ou un retard de livraison ou une livraison incorrecte de la part de nos fournisseurs malgré la passation à temps, par Böllhoff, d'un marché de couverture congruent, ou encore un cas de force majeure), et dans la mesure où ces obstacles ont une influence notable et manifeste sur l'exécution de la réparation, une prolongation raisonnable du délai d'exécution intervient pour l'exécution de la réparation, d'une durée correspondant à celle de l'existence de l'obstacle augmentée d'un laps de temps initial raisonnable. Si l'obstacle à l'exécution de la prestation persiste plus de trois semaines, Böllhoff se réserve le droit de résilier le contrat, d'éventuels paiements perçus étant alors remboursés.

## 4 Rémunération

### 4.1

Le devis constitue une offre de prix estimative avec indication de la durée et des besoins en matériel ainsi qu'une date de renvoi prévisible non contractuelle.

Le devis prend en compte les pièces et sous-ensembles défectueux à remplacer ainsi, en cas d'usure importante, que les pièces requises pour une maintenance, les temps de travail, les coûts d'emballage et de transport.

Le temps de travail, les pièces de rechange et d'usure ainsi que les autres frais matériels sont proposés sur la base des tarifs et des conditions commerciales client en vigueur.

La rémunération convenue s'entend hors TVA, dans la mesure où celle-ci n'est pas déjà indiquée.

### 4.2

La validation du devis peut être signifiée par le donneur d'ordre en tant qu'accord individuel. Alternativement, elle peut être convenue de manière globale dans le cadre d'un contrat au moyen de limites de coûts.

### 4.3

Les réparations sont effectuées aux horaires habituels pendant les jours ouvrables (du lundi au vendredi). Si le donneur d'ordre souhaite que les réparations soient effectuées en-dehors des horaires habituels ou des jours ouvrables, une rémunération spécifique et les détails de celle-ci seront convenus séparément entre les parties. Dans la mesure où les parties ne peuvent pas s'accorder, un supplément habituel pour le travail pendant le week-end, le dimanche et les jours fériés ainsi que pour le travail de nuit sera versé.

### 4.4

La facturation a lieu à la livraison ou, à la place, à l'avis de disponibilité pour expédition ou après accord sur l'achèvement du mandat. Les paiements sont dûs net (sans escompte) à réception des factures. Böllhoff se réserve le droit de subordonner les prestations à un paiement d'avance.

### 4.5

La rétention de paiements ou la compensation avec une contre-réclamation du client est uniquement recevable lorsque la contre-réclamation est jugée incontestée et définitive ou si elle découle de la même commande que celle qui a donné lieu à la livraison concernée.

## **5 Garantie et responsabilité**

### **5.1**

La durée de prescription pour les recours à la garantie du donneur d'ordre est de douze mois. Une usure restant dans un cadre normal ne représente pas un défaut.

### **5.2**

Böllhoff se réserve le droit de choisir entre la réparation et le remplacement.

### **5.3**

Dans le cas de défauts de composants d'autres fabricants, que Böllhoff n'est pas en mesure d'éliminer pour des raisons factuelles ou de licence, Böllhoff se réserve le droit, à son choix, de faire valoir les droits à garantie, au nom du donneur d'ordre, à l'encontre du fabricant, ou bien de céder ces droits au donneur d'ordre. Dans le cas de tels défauts, les droits à garantie contre Böllhoff, les autres conditions étant réunies et selon les présentes conditions de réparation, ne sont accordés que si l'application judiciaire des droits précités à l'encontre du fabricant ou du fournisseur a échoué ou n'a aucune chance de succès, par exemple du fait d'une faillite. Pendant la durée du litige judiciaire, la prescription des droits à garantie du donneur d'ordre est suspendue.

### **5.4**

La garantie est supprimée si le donneur d'ordre, sans l'accord de Böllhoff, modifie de lui-même ou fait modifier par des tiers l'objet de la livraison, rendant ainsi l'élimination des défauts impossible ou d'une difficulté inacceptable. Dans tous les cas, le donneur d'ordre devra supporter les coûts de réparation supplémentaires induits par la modification.

## **6 Dispositions complémentaires**

### **6.1**

Le contrat de réparation est soumis au droit de l'état dans lequel la société Böllhoff avec laquelle le contrat de réparation a été conclu a son siège. La liste des sociétés Böllhoff et de leur siège respectif est jointe en annexe.

### **5.5**

La maintenance / la réparation ainsi que l'examen des besoins de maintenance / de réparation peuvent nécessiter le démontage en leurs sous-ensembles des composants / des appareils. En fonction de l'état et de l'âge des appareils / des composants, ces travaux, même s'ils sont effectués de manière correcte et irréprochable, peuvent entraîner des dommages irréparables allant jusqu'à l'impossibilité d'utilisation (par exemple dans le cas de fatigue des matériaux ou similaire). De tels dommages, non imputables à Böllhoff, n'ouvrent aucun droit à garantie ni à dommages et intérêts en faveur du donneur d'ordre. Böllhoff s'efforcera d'informer le donneur d'ordre, avant l'exécution des prestations, de l'existence évidente d'un risque que de tels dommages interviennent.

### **5.6**

Böllhoff décline toute responsabilité pour les cas de négligence légère. Ceci ne vaut toutefois pas dans les cas de mort, de dommages corporels ou d'atteintes à la santé ni dans les cas de violation d'une obligation contractuelle essentielle, c'est-à-dire d'une obligation qui doit être remplie pour qu'une exécution correcte du contrat soit rendue possible et sur laquelle le donneur d'ordre compte régulièrement et est en droit de compter. En cas de violation d'une obligation contractuelle essentielle, le montant de la responsabilité est cependant limité aux dommages prévisibles et typiques. Ces limitations ne valent pas pour la responsabilité du fait des produits défectueux ni pour le cas où Böllhoff a pris sous garantie la qualité de la marchandise ou a dolosivement dissimulé un défaut.

### **6.2**

L'unique juridiction compétente pour tous les litiges en lien avec le présent contrat est celle du siège de la société Böllhoff avec laquelle le contrat de réparation a été conclu. Böllhoff est en droit de faire également appel aux tribunaux compétents du siège du donneur d'ordre.